



Paris, le 7 février 2024

Le département énergie de L'Institut Paris region publiera la nouvelle **carte interactive**

Besoins et dynamiques de rénovation énergétique des copropriétés

L'AREC publie la version 2024 d'une cartographie interactive mettant à disposition des collectivités franciliennes toutes les données sur les caractéristiques énergétiques des copropriétés pour chaque territoire : communes, intercommunalités et départements.

Les deux-tiers des logements privés franciliens se situent dans des copropriétés et l'Île-de-France compte à elle seule près du quart du total des copropriétés françaises, ce qui fait de la rénovation de ces immeubles un défi majeur pour la région, avec un impact conséquent à l'échelle nationale.

Quelles grandes tendances ?

On constate à l'échelle régionale que 32 % des copropriétés ayant réalisé un DPE depuis le 1er juillet 2021 sont classées E, F ou G. Sans rénovation énergétique les logements situés dans ces copropriétés risquent donc, à terme, d'être concernés par les interdictions de location visant les logements énergivores découlant de la loi Climat et Résilience. Dans une majorité des territoires franciliens, plus de 50 % des logements collectifs privés sont énergivores.

Dans le même temps, la dynamique de rénovation énergétique des copropriétés s'accélère en Île-de-France.

145 copropriétés ont été rénovées en 2022 avec les aides collectives MaPrimeRénov' Copropriétés (représentant plus de 10 000 logements), soit un résultat presque triplé par rapport à 2021 (52 copropriétés rénovées pour un peu moins de 4 500 logements). Au total 257 copropriétés ont été rénovées avec les aides de l'Agence nationale de l'habitat entre 2018 et 2022, soit près de 22 000 logements.

[Consulter la carte](#)

[+ d'infos](#)

